



*"L'homme et les zones humides: un lien vital"*  
**7e Session de la Conférence des Parties contractantes à la  
Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971),  
San José, Costa Rica, 10 au 18 mai 1999**

Point XI de l'ordre du jour: Questions découlant des résolutions et recommandations de sessions précédentes de la Conférence des Parties

**Question 3:**

**Les Prix Ramsar pour la conservation des zones humides**

1. Les Prix Ramsar pour la conservation des zones humides ont été créés en 1996, par la Résolution VI.18, adoptée par la 6e Session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) dans le but de **récompenser des personnes, organisations et gouvernements du monde entier qui font progresser la conservation et l'utilisation durable des zones humides.**
2. Chacun des trois prix sera accompagné, en 1999, du Prix spécial d'Évian d'un montant de USD 10 000, généreusement offert par le groupe Danone (France).
3. En octobre 1998, le Comité permanent de Ramsar a choisi d'attribuer les prix des catégories individuelle et ONG, pour 1999, à des colauréats.
4. Pour plus d'informations sur les Prix, notamment pour des entretiens et des photographies, consultez le site Internet de Ramsar ([http://ramsar.org/key\\_awards99\\_index\\_e.htm](http://ramsar.org/key_awards99_index_e.htm)). Des biographies des lauréats se trouvent dans le Dossier Presse préparé pour la présente Conférence des Parties.
5. Les lauréats des Prix Ramsar 1999 sont:

Catégorie individuelle (colauréat): Prof. **Vitaly G. Krivenko**, Fédération de Russie

Catégorie individuelle (colauréat): **Victor Pulido**, Pérou

Catégorie ONG (colauréat): **Lake Naivasha Riparian Association**, Kenya

Catégorie ONG (colauréat): **Société pour la protection de Prespa**, Grèce

Catégorie Coalition gouvernementale/non gouvernementale: **Pacific Estuary Conservation Program**, Canada